



Inscription camp de jour de Sainte-Julienne - été 2020

Sainte-Julienne, jeudi 11 juin 2020 – En raison des restrictions sanitaires causées par la COVID-19, le camp de jour estival prévu au site du Camp Mariste à Rawdon est annulé. Afin de connaître les besoins réels des familles juliennes et à la demande du conseil municipal, les Services culturels et récréatifs ont mis en place un sondage destiné aux familles. Lors de la séance du conseil tenue le 8 juin dernier, considérant les résultats du sondage, le camp de jour estival se tiendra à Sainte-Julienne tel que proposé dans l'offre de service du Camp Mariste. C'est l'équipe du Camp Mariste qui viendra divertir les jeunes juliennes âgés entre 5 et 12 ans au site de l'école secondaire du Havre-Jeunesse. Le camp, destiné aux résidents seulement, se déroulera du 29 juin au 21 août inclusivement du lundi au vendredi de 8 h à 18 h. Compte tenu des récents changements de ratio par la santé publique (moniteur vs enfant), un nombre limité de 80 enfants sera autorisé. Veuillez noter que toutes les mesures et les recommandations de la santé publique seront appliquées afin d'assurer la santé et la sécurité des enfants et des employés.

Comment inscrire votre enfant

Période d'inscription : du 15 juin à partir de 7 h jusqu'au 19 juin à midi via le logiciel Sport-Plus www.sainte-julienne.com. Si vous êtes un nouvel utilisateur, il faut créer un dossier famille. Si vous avez déjà un compte, veuillez vérifier vos informations personnelles et les mettre à jour au besoin. Lors de l'inscription, une preuve de travail de votre employeur sera exigée. Les documents doivent être acheminés à steve.lesperance@sainte-julienne.com. Ceux-ci doivent être bien identifiés en ajoutant le nom du ou des enfants. Les deux (2) parents doivent travailler pour avoir droit au service du camp de jour pour l'été 2020.

Coût, paiement et particularités

- Coût par enfant par semaine : 115 \$ (incluant le service de garde)
- 3 versements par carte de crédit ou virement bancaire :
 - 1^{er} versement : à l'inscription
 - 2^e versement : le 20 juin
 - 3^e versement : le 1^{er} juillet
- Aucun remboursement SAUF sur présentation d'un billet médical.
- Aucun ajout ou retrait de semaine possible pour le camp de jour 2020.

Consultez le document intitulé : « Faisabilité, scénarios, coût et contraintes du camp de jour estival de Sainte-Julienne » au www.sainte-julienne.com onglet > Loisirs et culture > camp de jour 2020.

- 30 -

Source : Amélie Huneault
Chef des communications
amelie.huneault@sainte-julienne.com
450 831-2688, poste 7163 | www.sainte-julienne.com